



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

Dossier suivi par Patrice JADAULT

Tel. : 04.94.35.74.67
Fax : 04.94.65.89.43
Mél : p.jadault@inao.gouv.fr

Réf : FL/MA/2019
Affaire suivie par Manon Aubier
N/Réf : 0109102019
Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme de la
commune du Plan de la Tour.

La Directrice de l'INAO
à
Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
Place Foch
83120 PLAN DE LA TOUR

MAIRIE DU PLAN DE LA TOUR		
17 OCT. 2019		
N°	11628	
	AGENT	ELU
TRAITÉ PAR :	NA	CP
COPIE A :		PL

La Valette-du-Var, le 14 octobre 2019.

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 30 juillet 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La commune du Plan de la Tour est incluse dans les aires géographiques des AOC : « Côtes de Provence », « Huile d'olive de Provence » et dans les aires géographiques des IGP : « Maures », « Var », « Méditerranée » et « Miel de Provence ».

Après étude du dossier, je vous informe toutefois que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plan de la Tour, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOC et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie DDTM 83

La Directrice Marie GUITTARD
et par délégation Emmanuel ESTOUR

INAO - Délégation Territoriale Sud-Est
Parc Tertiaire Valgora
Bâtiment C
Avenue Alfred Kastler
83160 La Valette du Var
TEL. 0 494 357 467 / TELECOPIE : 0 494 658 943
www.inao.gouv.fr